

LE GROUPE CEPOVETT & LE PACTE MONDIAL GLOBAL COMPACT

OBJECTIF 2009 :

PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DU COMMERCE EQUITABLE VIA LE COTON EQUITABLE AFRICAIN LABELLISE MAX HAVELAAR

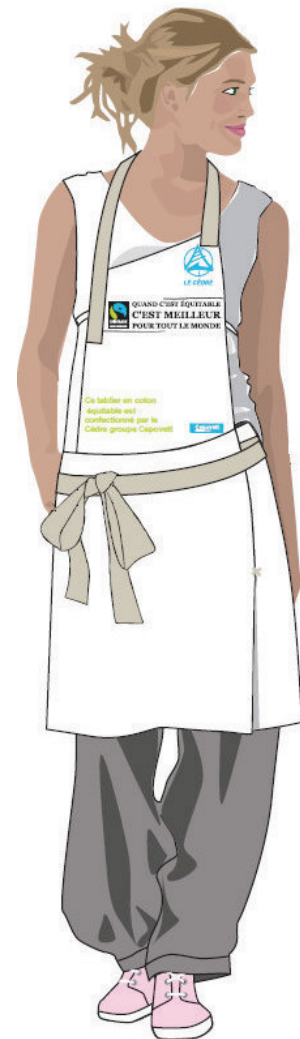
Le Groupe CEPOVETT a très tôt intégré dans ses choix d'entreprise de développer le commerce équitable et ce en lien avec sa politique de développement durable.

Pour chaque dossier traité, le Groupe CEPOVETT propose une alternative en offre coton équitable.

Ce choix d'une offre 'commerce équitable' est répercuté par le Groupe à l'ensemble de la filière textile. Ainsi tous nos collaborateurs sont informés et sensibilisés pour qu'ils intègrent le commerce équitable dans leurs achats.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE :

- Participation active à plusieurs conférences pour expliquer les moyens d'intégration du Commerce Equitable dans les achats collectifs des entreprises et des collectivités.
- Elaboration de supports spécifiques de communication à destination de nos clients
- Distribution de plaquettes « Donnez une nouvelle dimension à vos achats avec le coton équitable » expliquant les différences entre le coton traditionnel et le coton Equitable.
- Sensibilisation de notre personnel en communiquant en interne, par le biais du journal interne, d'affichage et plus récemment en offrant à chacun un tablier en coton issu du Commerce Equitable, avec une plaquette explicative.
Nous avons fabriqué **1200 tabliers** que nous avons distribués au personnel de CEPOVETT, ainsi qu'aux bénévoles de l'association MAX HAVELAAR à l'occasion du Brunch Equitable (Quinzaine du Commerce Equitable), ainsi qu'à des entreprises ou des collectivités avec lesquelles nous collaborons.



LE COMMERCE EQUITABLE : POUR UN COMMERCE PLUS JUSTE

Plutôt que de subir les fluctuations permanentes du marché du coton, les producteurs engagés dans le commerce équitable ont la garantie de toucher un **revenu minimum fixe supérieur au cours mondial du coton**.

En privilégiant le commerce équitable, chaque acteur de la filière textile participe au développement d'un commerce plus juste basé sur **l'équité et le respect des conditions de vie et de travail de chacun**.

RESULTATS :

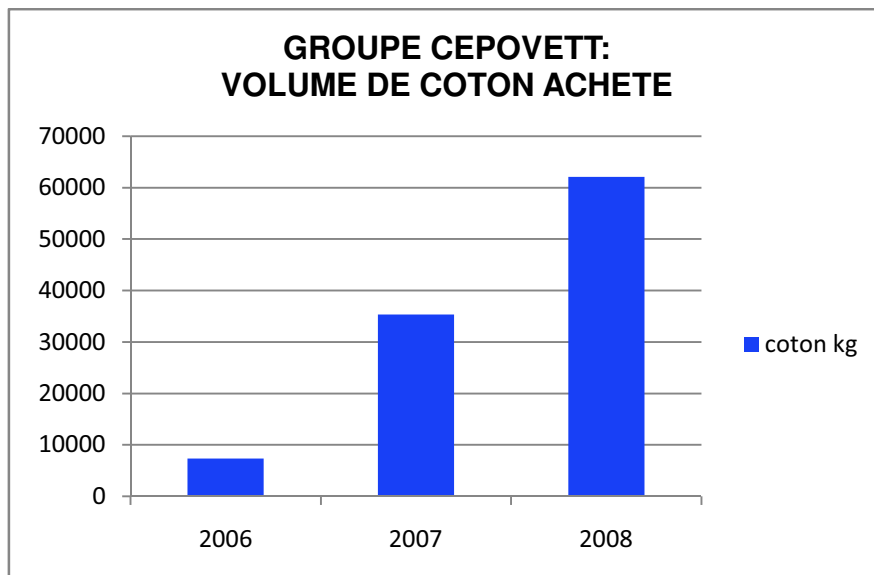
Le Groupe CEPOVETT a développé, en 2006, une gamme de vêtements professionnels en Coton Equitable labellisé Max Havelaar. Depuis nous constatons une forte augmentation des volumes vendus de vêtements en Coton Equitable.

Part de vêtements en Coton Equitable / total produits vendus	
2007	2008
2%	7%

**LE COMMERCE EQUITABLE :
POUR LES PRODUCTEURS**

2006 -2008 : achat de **104T coton équitable** labellisé Max Havelaar par le groupe CEPOVETT.

Les producteurs ont perçu 37 440 €, soit 33% de revenu en plus que pour le coton traditionnel.



Suite au travail de communication de l'équipe commerciale, depuis 2006, pour informer et sensibiliser nos partenaires, de nombreux clients se sont orientés sur l'achat de vêtements en Coton Equitable.

Le vêtement est un vecteur de communication important au sein des entreprises qui ensuite communiquent avec leur personnel sur le Commerce Equitable.

Les actions que nous avons mises en place ne s'arrêtent pas à nos collaborateurs, eux-mêmes peuvent ensuite développer le Commerce Equitable avec leur personnel, fournisseurs, clients...

Contact GROUPE CEPOVETT : Jennifer ANESSI dev.durable@cepovett.com

Secrétaire Général
Nations-Unies
New York – NY 10017
Etats Unis

Gleizé, le 15 juin 2009

Monsieur le Secrétaire-Général,

Par cette lettre nous vous confirmons le renouvellement de notre soutien aux 10 principes du GLOBAL COMPACT concernant les Droits de l'Homme, les normes du Travail, l'Environnement et la Lutte contre la corruption.

Nous mettons en œuvre des actions concrètes afin de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence en sensibilisant et en sollicitant chacun de nos collaborateurs.

Meilleures salutations,

Michel SANDJIAN
Président Directeur Général

